



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.5/GE.2/1  
11 juillet 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances  
et l'économie des transports

Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie

Première session  
Genève, 8 septembre 2008

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA PREMIÈRE SESSION<sup>1, 2, 3</sup>**

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 8 septembre 2008 à 10 heures

---

<sup>1</sup> La soumission tardive du présent document s'explique par le retard dans la décision relative au financement du projet.

<sup>2</sup> Dans un souci d'économie, les délégations sont priées de bien vouloir se rendre à la réunion munies de leurs exemplaires des documents car ceux-ci ne sont plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Internet de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html>). À titre exceptionnel, des documents peuvent également être obtenus par courrier électronique ([robert.nowak@unece.org](mailto:robert.nowak@unece.org)) ou par télécopie (41 22 917 0039). Pendant la réunion, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337, troisième étage, Palais des Nations).

<sup>3</sup> Les délégués sont invités à remplir la formule d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) et à la retourner, une semaine au plus tard avant la réunion, par courrier électronique ([bermadette.healy@unece.org](mailto:bermadette.healy@unece.org)) ou par télécopie (41 22 917 0039). À leur arrivée au Palais des Nations, les délégués doivent obtenir un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté située à l'entrée Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, prière de se mettre en contact avec le secrétariat par téléphone (ext. 72413 ou 72401). Pour obtenir le plan du Palais des Nations et d'autres renseignements, voir le site <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>.

## I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Introduction.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Développement du transport entre l'Europe et l'Asie.
5. Tour d'horizon des initiatives des organisations internationales et examen des synergies possibles avec la phase II du projet de liaisons de transport Europe-Asie.
6. Projet de liaisons de transport Europe-Asie – Phase II.
7. Programme de travail.
8. Questions diverses.
9. Date et lieu de la prochaine réunion.

## II. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

### Point 1. Introduction

Documents: ECE/TRANS/WP.5/42; ECE/EX/2008/L.5.

1. À sa vingtième session (Genève, 13 et 14 septembre 2007), le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) de la CEE a décidé de proposer au Comité des transports intérieurs (CTI) de confier à un groupe d'experts la responsabilité de suivre et de coordonner les travaux concernant les liaisons de transport Europe-Asie (ECE/TRANS/WP.5/42, p. 4, par. 10). À sa soixante-dixième session (Genève, 19-21 février 2008), le CTI a décidé de créer le Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie, tel que proposé, et en a adopté le mandat (ECE/TRANS/200, par. 29 et annexe III). Par la suite, le Comité exécutif de la CEE a approuvé la création du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie (ECE/EX/2008/L.5).

### Point 2. Élection du Bureau

2. Le Groupe d'experts élira son bureau composé d'un président et, si nécessaire, d'un ou de deux vice-présidents.

### Point 3. Adoption de l'ordre du jour

Document: ECE/TRANS/WP.5/GE.2/1.

3. Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le Groupe d'experts est invité à adopter son ordre du jour.

#### **Point 4. Développement du transport entre l'Europe et l'Asie**

Document: ECE/TRANS/WP.5/2007/2.

4. Le secrétariat informera le Groupe des principaux résultats du projet de liaisons de transport Europe-Asie durant la période 2002-2007. L'étude interne réalisée par la CEE et la CESAP ([http://www.unece.org/trans/MinisterialITC70/min\\_jointstatement.htm](http://www.unece.org/trans/MinisterialITC70/min_jointstatement.htm)) ainsi que le texte de la déclaration commune des ministres des transports ([http://www.unece.org/trans/MinisterialITC70/min\\_study.htm](http://www.unece.org/trans/MinisterialITC70/min_study.htm)) seront distribués. On trouvera dans le document ECE/TRANS/WP.5/2007/2 des informations générales sur la phase I du projet CEE/CESAP de liaisons de transport Europe-Asie.

#### **Point 5. Tour d'horizon des initiatives des organisations internationales et examen des synergies possibles avec la phase II du projet de liaisons de transport Europe-Asie**

5. Les organisations internationales telles que le TRACECA de l'UE, le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale, la CEMN, l'OSCE, l'IRU et l'IUC donneront des renseignements sur leurs propres activités de transport entre l'Europe et l'Asie ainsi que sur les synergies possibles avec la phase II du projet de liaisons de transport Europe-Asie.

#### **Point 6. Projet de liaisons de transport Europe-Asie – Phase II**

6. Les secrétariats de la CEE et de la CESAP présenteront un point relatif à la poursuite de ce projet (phase II).

#### **Point 7. Programme de travail**

Documents: ECE/EX/2008/L.5; document informel n° 1 du CTI (soixante-dixième session); document informel GE.2 n° 1 (2008).

7. Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner son programme de travail, ses objectifs, ses tâches et ses résultats escomptés, ainsi que les questions de financement et son mandat, qui comprennent plusieurs éléments:

a) Poursuite de la phase II du projet de liaisons de transport Europe-Asie et application des recommandations de l'étude interne CEE/CESAP sur le développement des liaisons de transport Europe-Asie;

b) Élaboration et tenue d'un inventaire des initiatives, des activités et des projets relatifs au développement des liaisons de transport Europe-Asie et activités visant à compléter et à mettre à jour la base de données du projet concernant les investissements prioritaires en matière d'infrastructure;

c) Mise en œuvre des projets prioritaires définis et promotion de l'incorporation de l'ensemble des itinéraires définis dans les réseaux respectifs ayant fait l'objet d'un accord international;

d) Efforts visant à lever les obstacles aux mouvements des biens à travers les frontières internationales;

e) Renforcement de la capacité des fonctionnaires des différents organismes nationaux s'occupant des formalités et des procédures de franchissement des frontières;

f) Adhésion aux instruments de la CEE et de la CESAP ainsi qu'aux autres instruments juridiques internationaux relatifs à la facilitation des transports, et application effective de ces instruments.

**Point 8. Questions diverses**

9. Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner d'autres questions présentant un intérêt, notamment l'offre faite par le Gouvernement chinois d'organiser et d'accueillir, au début de l'année 2009, un atelier sur les liaisons de transport Europe-Asie.

**Point 9. Date et lieu de la prochaine réunion**

10. Le Groupe d'experts arrêtera la date et le lieu de sa prochaine réunion.

-----